

COMMUNE
DE QUINTIN

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 28 octobre 2021

Département des Côtes d'Armor

Convocation du :	22 octobre 2021
Date d'affichage :	22 octobre 2021
Nbre de conseillers en exercice :	22
Présents :	16
Votants :	18

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2021/10/46 (nomenclature 5.7)

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - COISY Thierry - POISSON François - LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - REPERANT Thibault HELLARD Hugo.

Absents excusés : BOQUEHO Stéphanie, AUBRY Charlène, RUEN Pauline.

Absents non excusés : LE COZLER Marie-Christine, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien

Procuration : RUEN Pauline à POISSON François ;

AUBRY Charlène à LE CHANU Fabienne.

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur LE FUR Corentin.

Objet : Examen du rapport annuel d'activités 2020 de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Conformément à l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'EPCI adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le rapport annuel d'activités 2020 a été soumis au Conseil Communautaire au cours de sa séance du 23 septembre 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- prendre acte du rapport d'activité 2020 de Saint-Brieuc Armor Agglomération joint en annexe.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire
Nicolas CARRO.

